

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA SUISSE À LA CÔTE D'IVOIRE DE 1960 À NOS JOURS

Kouadio Stéphane KOFFI

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

stephanekoffi435@gmail.com

Résumé : La coopération au développement se propose être un outil indispensable pour répondre aux défis mondiaux tels que le manque d'eau potable, la faim, la pauvreté, les instabilités politiques et économiques. Ainsi, pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les pays du Nord doivent intensifier leurs rapports avec ceux du Sud à l'effet de lutter contre les inégalités sociales, la faim, etc. Dans cette logique, la Suisse appuie les programmes nationaux de développement de l'État de Côte d'Ivoire aux niveaux bilatéral et multilatéral en vue de parvenir à l'amélioration des conditions de vie des populations ivoiriennes et à une croissance économique durable.

Mots-clés : politique de développement ; aide au développement ; Suisse ; Côte d'Ivoire

SWISS DEVELOPMENT ASSISTANCE TO IVORY COAST FROM 1960 TO THE PRESENT

Abstract: Development cooperation is intended to be an indispensable tool to address global challenges such as lack of clean water, hunger, poverty, political and economic instabilities. In order to achieve the Millennium Development Goals (MDGs), the countries of the North must intensify their relations with those of the South in order to fight against social inequalities, hunger, etc. In this context, Switzerland supports the national development programmers of the State of Côte d'Ivoire at the bilateral and multilateral levels in order to improve the living conditions of the ivorian population and to achieve sustainable economic growth.

Keywords: development policy; development aid; Switzerland; Ivory Coast

Introduction

Le contexte international a été marqué par une Seconde Guerre mondiale (1939-1945) qui a touché la plupart des pays du monde. Cette guerre a eu de graves conséquences sur les politiques de développement des pays d'Europe. Face aux défis mondiaux à relever, le gouvernement des États-Unis d'Amérique a lancé en 1947 un plan de reconstruction européen appelé « Plan Marshall ». Pour le gouvernement américain, ce plan vise à aider les pays et les zones les plus touchés par la guerre à retrouver le fil d'Ariane du développement. Dans ce sens, plusieurs pays d'Europe comme l'Angleterre, la France ont recouru à ce programme pour leur équilibre social et économique. Cependant, l'adhésion de la Suisse à ce programme a été assez tardive. Pour elle, le Plan Marshall fragiliserait les milieux industriels et plus précisément les industries suisses (Guex, 1999, p. 182). Toutefois, conformément à la ratification de la Convention de coopération

économique européenne signée par les seize (16)¹, elle approuva son adhésion le 16 avril 1948. Plus tard, en 1968, elle adhère à l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Les raisons sont multiples. Premièrement, il s'agit de la recherche de nouveaux marchés au lendemain de la montée des nouveaux États africains; et deuxièmement, la protection de ses intérêts économiques et l'établissement des relations économiques, politiques et commerciales dans un monde en pleine mutation. La reconnaissance de la Suisse va lui permettre d'entreprendre des actions concrètes en Europe et en Afrique par la signature de plusieurs accords bilatéraux en vue d'établir les relations politique, économique, commerciale et culturelle. Au nombre de ces accords, nous pouvons citer les accords bilatéraux entre la Côte d'Ivoire et la Suisse en 1962². Dans cette logique, la Côte d'Ivoire entretient des rapports bilatéraux et multilatéraux avec la Suisse. La contribution de la Suisse au processus de développement de la Côte d'Ivoire a été investie dans plusieurs secteurs d'activités. Cependant, la Côte d'Ivoire doit faire face aux changements structurels opérés après son accession à l'indépendance. Au regard des défis à relever, nous nous posons la question suivante : comment la Suisse contribue-t-elle au développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire aux plans bilatéral et multilatéral ? Cette question principale fait appel à des questions subsidiaires : qu'est-ce que l'aide publique au développement ? Quels sont l'origine et l'objectif de l'aide au développement ? De ces interrogations découlent les hypothèses suivantes : les institutions suisses (Direction du Développement et de la Coopération (DDC), l'ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire etc.), les Nations Unies et les organisations internationales contribuent à la mise en œuvre de la politique suisse au développement en Côte d'Ivoire ; l'aide publique au développement est le transfert de capitaux aux pays à économie sous-développée en vue d'apaiser la souffrance des populations.

La présente contribution vise à montrer l'apport de la Suisse au processus de développement de la Côte d'Ivoire aux plans bilatéral et multilatéral. Pour atteindre cet objectif, nous nous appuyerons sur la méthode empirique en vue de mettre en lumière les travaux déjà menés sur la coopération internationale avant d'apporter de nouvelles pistes de recherches sur la coopération suisse. Concernant la théorie applicable à notre réflexion, nous nous pencherons sur la théorie de l'inter-gouvernementalisme. En effet, l'inter-gouvernementalisme fait partie intégrante des théories des relations internationales. Cette théorie créée dans les années 60 dont les pionniers sont Stanley Hoffmann et Robert Koehone vise à comprendre les mécanismes par lesquels les États sont conduits à s'associer pour répondre plus efficacement à des besoins communs. (Rochet, 2001, p. 138).

¹ La conférence des seize, ce sont les pays qui n'ont pas été occupés par l'Union Soviétique en 1945. Ce sont : Autriche, Belgique, Danemark, Irlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse et Turquie.

² Cf. Abkommen über den Handelsverkehr, den Investitionsschutz und die technische Zusammenarbeit zwischen der Schweizerischen Eidgenossenschaft und der Republik Elfenbeinküste am 26. Juni 1962 [Accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique entre la Confédération Suisse et la République de Côte d'Ivoire conclu le 26 juin 1962], entré en vigueur le 27 septembre 1962 (Etat au 12 décembre 1962) et Vergleichs-, Gerichts- und Schiedsvertrag zwischen der Schweizerischen Eidgenossenschaft und der Elfenbeinküste am 22. Oktober 1962 [Traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage entre la Suisse et la Côte d'Ivoire conclu le 22 mars 1962], entré en vigueur le 20 mars 1968 (Etat au 20 mars 1968)

Rappelons que plusieurs travaux ont déjà abordé la question de la coopération suisse au développement de l’Afrique. Dans ce cadre, nous en retenons deux. Aussi, convient-il de faire quelques précisions. Nous catégoriserons ces travaux en deux groupes. Le premier aborde la question de la coopération suisse au développement de l’Afrique, et le second, pose les jalons de la coopération entre la Côte d’Ivoire et le monde germanophone. Cela se justifie par le fait qu’il n’existe pas jusqu’à l’heure actuelle des travaux sur la coopération ivoiro-suisse. Il s’agit de la thèse de doctorat de Patrick Minder autour du thème « D’Helvétie en Congolie : Les prisonniers suisses au Service de l’État indépendant du Congo et du Congo belge (1885-1914) » (Minder, 1993). L’auteur analyse la situation des prisonniers suisses au service du Congo et du Congo belge à travers l’engagement des Helvètes au service du Congo administré par le roi des belges Léopold II. Dans cette perspective, Steve Page analyse dans sa thèse ayant pour titre « Le Nigéria et la Suisse, des affaires d’indépendances : Commerce, diplomatie et coopération 1930-1980 » (Page, 2019) les premiers contacts entre la Suisse et le Nigéria à travers la Mission de Bâle en 1828. L’auteur explique l’origine des rapports entre le Nigéria et la Suisse. Dans ce travail, l’auteur fait une analyse des relations économiques et diplomatiques entre la Suisse et le Nigéria. En sus, les travaux entre les pays germanophones et la Côte d’Ivoire vont prendre une dimension dans le domaine des relations internationales.

En contribuant à l’enrichissement de la recherche sur les relations germano-africaines, Vamoyaby Touré analyse, dans sa thèse de doctorat sous le titre « La politique allemande de développement en Afrique après la chute du mur de Berlin (1990-2018): cas de la Côte d’Ivoire » (Touré, 2019), la conception allemande de la coopération au développement avant et après la réunification allemande de 1990. L’auteur montre que la politique allemande de développement est mise en œuvre au moyen de deux instruments. Nous avons d’une part les instruments étatiques qui sont la KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau/ Banque de crédit pour la reconstruction), la GIZ (Gesellschaft für Internationale Entwicklungszusammenarbeit/ la coopération allemande), et d’autre part les instruments non-étatiques œuvrant pour le développement des pays en développement notamment les fondations politiques et les organisations confessionnelles telles que Misereor, la Fondation Friedrich-Naumann. Dans le même sens, la thèse de doctorat de Fulgence Kouassi s’inscrit également dans le vaste champ des relations Allemagne-Afrique. Dans sa thèse ayant pour titre « Contribution de l’Allemagne à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Côte d’Ivoire » (Kouassi, 2021), l’auteur examine l’apport de la République Fédérale d’Allemagne dans la construction du développement durable et de la réduction de la pauvreté multidimensionnelle en Côte d’Ivoire. Dans le contexte de la réalisation de l’Agenda 2030 des Nations Unies, ce travail scientifique met l’accent sur la recherche de solutions endogènes pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en Côte d’Ivoire et singulièrement l’ODD 1 (pas de pauvreté). Au regard de ces travaux, la présente réflexion vise à mettre en lumière la contribution de la Suisse dans les secteurs d’activités en Côte d’Ivoire aux niveaux bilatéral et multilatéral. La présente réflexion sera traitée en deux parties. La première sera dédiée au cadre théorique qui mettra l’accent sur le contexte historique et la définition de l’aide au développement. La dernière partie, quant à elle, sera consacrée à la contribution de la Suisse aux niveaux bilatéral et multilatéral en Côte d’Ivoire.

1. Aspects théoriques

1.1 Contexte historique de l'aide au développement

L'aide publique au développement (APD) est née dans un contexte où les ressources des pays du monde s'amenuisaient. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde a connu des difficultés à divers niveaux, notamment les problèmes politiques, économiques, culturels, environnementaux. Il fallait donc chercher à résoudre ces problèmes croissants en vue de donner un renouveau économique et social aux pays ayant fortement été touchés par la guerre. Pour faire face aux difficultés des pays d'Europe touchés par la guerre et conscients des enjeux, le gouvernement américain va mettre en place en 1947 un plan de reconstruction économique sous l'appellation de « Plan Marshall ». En effet, ce plan vise à reconstruire l'Europe entière dans le but principal de relever les défis d'après-guerre et à instaurer l'hégémonie américaine (Anonyme). Cependant, le gouvernement suisse restait sceptique quant à l'adhésion à cette idéologie qui fragiliserait ses intérêts (Bundesblatt, 1951). En effet, les industries suisses détenaient la quasi-totalité des changes des pays d'Europe. Ainsi, cette adhésion mettrait à mal son statut d'État neutre. S'agissant des défis à relever, il apparaît ainsi impératif de mettre en œuvre une politique qui vise à mettre à la disposition des pays en difficultés des fonds ou des capitaux en vue d'améliorer les conditions de vie des populations, et au-delà la croissance de ces pays (Rist, 1996, p. 118). Cette aide financière revêt un grand intérêt dans la mesure où elle favorise le libre échange économique avec les États-Unis. En 1948, la Suisse adhère à l'Organisation Européenne de Coopération Économique (OECE) (Dieter, 1982, p. 122). La coopération économique des pays d'Europe va progressivement conduire à la création de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). En effet, la création de l'ODCE en 1960 va profondément modifier la politique suisse de développement. Elle sera ainsi contrainte d'entreprendre des réformes en vue de protéger ses intérêts dans les pays partenaires. C'est pourquoi, elle va adhérer à l'OCDE en 1968 en raison de la recherche de nouveaux marchés. L'OCDE a pour mission de promouvoir les politiques de coopération en vue du développement au plan international. Elle entend aussi créer un monde dans lequel tous les pays visent un intérêt commun.

1.2 Définition de l'aide au développement

Qu'est-ce que l'aide publique au développement (APD)? Au-delà des définitions possibles, l'aide publique au développement est une activité par laquelle des pays font transiter vers d'autres des ressources publiques en vue de contribuer à leur développement (Charnoz & Severino, 2007, p. 2). Dans ce sens, elle n'est pas uniquement constituée que de capitaux. Elle provient d'un État, d'une administration centrale, d'une collectivité locale, ou d'un organisme agissant pour leur compte. L'origine des fonds publics est sans importance et, de fait, les fonds peuvent provenir d'emprunts auprès du secteur privé ou bien, comme c'est le cas majoritairement, de la collecte de l'impôt (Cue-Rio, 2013, p. 30). À l'évidence, elle est destinée aux pays et territoires listés par le CAD à des conditions financières libérales. Généralement, l'affectation de l'aide internationale répond à un certain nombre de conditions élaborées par les pays donateurs. Dans ce sillage, ceux-ci appliquent ainsi des conditions³ aux programmes d'aide qui vise à encourager les pays

³ L'une des conditions essentielles de l'aide au développement est la bonne gouvernance.

bénéficiaires à agir conformément aux objectifs cibles des pays donateurs. La conditionnalité politique est le plus souvent associée au FMI et à la Banque mondiale, mais tous les donateurs utilisent des conditions dans une certaine mesure (Radelet, 2006, p. 22). Dans le cas des prêts, l'élément de libéralité doit être au moins 25% (OCDE, 2011, p. 298). Quels sont les objectifs de l'aide au développement ?

1.3 Les objectifs de l'aide au développement

Les objectifs de l'aide internationale sont définis en ces termes :

Most foreign aid is designed to meet one or more of four broad economic and development objectives: (1) to stimulate economic growth through building infrastructure, supporting productive sectors such as agriculture, or bringing new ideas and technologies, (2) to strengthen education, health, environmental, or political systems, (3) to support subsistence consumption of food and other commodities, especially during relief operations or humanitarian crises, or (4) to help stabilize an economy following economic shocks⁴.

Radelet (op. cit., p. 24)

L'aide au développement a ainsi pour objectif de satisfaire l'un des quatre objectifs, notamment encourager la croissance économique en investissant dans les infrastructures, dans l'agriculture ou l'industrie, améliorer les services sociaux tels que l'éducation, la santé et renforcer le système politique des pays en développement permettre une sécurité alimentaire à l'échelle mondiale et agir en conséquence en cas de crises humanitaires, enfin, stabiliser la croissance économique perpétuée par les crises économiques. Il convient de noter que les objectifs de l'aide au développement sont axés sur l'approche globale des objectifs du développement durable dans la recherche des solutions aux préoccupations grandissantes de l'humanité. Dans ce sens, elle n'est pas le développement, mais aide au développement.

Par ailleurs, l'aide internationale participe à booster la croissance des pays bénéficiaires en augmentant l'épargne et l'investissement (Henrick & Tarp, 2000, pp. 375-398). Elle a une influence positive sur les recettes budgétaires des pays bénéficiaires et améliore les conditions de vie économique des zones défavorisées.

2. La Suisse dans le processus de développement de la Côte d'Ivoire

2.1 Au plan bilatéral

Dans le cadre des rapports entre la Suisse et la Côte d'Ivoire, la Suisse investit dans divers domaines. Pour notre réflexion, nous retenons deux domaines dans le cadre de la mise en œuvre de la politique suisse de développement. Il s'agit des secteurs de l'éducation et de la formation et du secteur portuaire. Quelle est la contribution de la Suisse au secteur de l'éducation et de la formation en Côte d'Ivoire ?

⁴ La plupart des aides étrangères sont conçues pour répondre à un ou plusieurs des quatre grands objectifs économiques et de développement suivants : (1) stimuler la croissance économique en construisant des infrastructures, en soutenant des secteurs de production tels que l'agriculture, ou en apportant de nouvelles idées et technologies, (2) renforcer les systèmes éducatifs, sanitaires, environnementaux ou politiques, (3) soutenir la consommation de subsistance de nourriture et d'autres produits de base, en particulier pendant les opérations de secours ou les crises humanitaires, ou (4) aider à stabiliser une économie après des chocs économiques. [Notre traduction]

-L'appui de la Suisse dans le secteur de l'éducation et de la formation

L'éducation et la formation constituent l'un des éléments clés du développement des pays. Depuis 1961, la Suisse accompagne la Côte d'Ivoire dans ce secteur. Au cours de cette année, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 1250 bourses octroyées par la Suisse au titre de la coopération technique bilatérale (Bundesblatt, Übersicht nach Empfängerländern der Beanspruchung des Kredites für die bilaterale technische Zusammenarbeit im Jahre 1961, 1962, p. 1). En effet, cette assistance s'est intéressée à plusieurs secteurs notamment les secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation. Dans le même sillage, la Côte d'Ivoire a aussi bénéficié d'un autre appui en 1969. Cet appui a permis de construire le centre horloger suisse d'Abidjan. Ce centre avait pour objectif de dispenser des formations de base complète en rhabillage, des cours de perfectionnement et de recyclage. Au cours de la même année, on enregistrait 25 élèves dont 50% d'élèves ivoiriens et 50% de ressortissants des pays tels que le Cameroun, la Haute-Volta, le Mali et le Zaïre. De plus, le centre a aussi bénéficié des séminaires en vue de renforcer les capacités des apprenants. À l'effet de renforcer la capacité des horlogers ivoiriens dans la conception des montres, soixante (60) bourses ont été octroyées aux apprenants dont trente (30) bourses d'entretien à hauteur de 4 200 FCFA et trente (30) bourses d'écolage à 1 000 FCFA. Le montant total des bourses s'élevait à 156 000 FCFA (FF, Note A. M. M.HEIMO., 1974, p. 3). Les bourses avaient pour but de former des horlogers-rhableurs pour le service après-vente. En clair, dans le cadre de la coopération internationale, les pays en développement bénéficient de la transmission technique des pays riches-donateurs. Dans ce cadre, en 1975, le centre horloger de Neuchâtel (Suisse), Watchmakers of Switzerland Technical and Educational Programme (WOSTEP), a ouvert une série de stages à l'égard des élèves ayant une expérience en la matière. En effet, ce stage de perfectionnement a duré six (6) mois. Le coût du projet s'élevait à 230 000 FCFA. Chaque stagiaire bénéficiait de 1000 FCFA comme allocation. Le tableau ci-après met en évidence l'effectif des stagiaires par pays au cours de cette période.

Tableau 1 : Effectif des stagiaires au WOSTEP en 1975

Pays	Nombre de stagiaires	Durée approximative du stage
Vietnam du Nord	2	6 mois
Côte d'Ivoire	2	6 mois
Pérou	1	4 à 6 mois
Colombie	1	3 mois
Mexique	1	3 mois
Pakistan	1	3 mois
Brésil	1	3 mois
Argentine	1	3 mois

Source : Feuille Fédérale, dodis.ch/38674

Ce tableau présente l'effectif total des stagiaires au programme WOSTEP. On constate que le Vietnam et la Côte d'Ivoire ont un effectif assez élevé comparativement aux autres pays. Cela se justifie d'une part par les besoins dans ces pays et d'autre part, en Côte

d'Ivoire, il existait déjà un centre horloger. Il fallait alors des spécialistes en vue de combler le manque de main-d'œuvre qualifiée. Aussi convient-il de noter que pour atteindre les objectifs fixés par la Suisse, trente-deux (32) Ivoiriens ont bénéficié de bourses en vue de se former à l'Organisation Reconstruction Travail (ORT) (Genève entre 1970 et 1975) (FF, Premier bilan du voyage du Chef du département politique au Nigeria, au Cameroun, en Haute-Volta, en Côte d'Ivoire et au Sénégal du 14 au 28 janvier 1979, 1979, p. 14). Ces bourses étaient principalement fondées sur la formation agricole. L'agriculture constitue aujourd'hui encore un volet économique très important pour la Côte d'Ivoire. La transformation des matières premières est, pour les pays en développement, un atout favorable à leur développement social et économique. À moyen et long terme, la formation agricole avait pour but de transformer la Côte d'Ivoire en un pôle agricole comme gage de développement. En somme, de 1961 à 1977, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 79 bourses pour des stages de perfectionnement en Suisse dans divers secteurs d'activités. Le tableau ci-dessous présente les domaines concernés.

Tableau 2 : Boursiers formés en Suisse par domaine de formation du 01.01.1961 au 31.12.1977

Domaines	Effectif
Agriculture, sylviculture et élevage	12
Hôtellerie et tourisme	01
Économie et commerce	01
Banque	06
Administration publique	04
Poste	05
Télécommunications	08
Information (radio, journal, T V)	07
Écoles techniques et professionnelles	32
Divers	03
Total	79

Source : Feuille Fédérale, dodis.ch/52295

Ce tableau présente le nombre de bourses octroyées à la Côte d'Ivoire en vue de se perfectionner en Suisse. Rappelons qu'au cours de cette année, 2 657 bourses ont été attribuées dans le monde. En Afrique, l'on enregistrait 1573, soit 59%, en Asie 491, soit 19%, en Océanie 3, soit 0.1%, en Amérique 315, soit 12% et en Europe 275, soit 10% (FF, Boursiers formés en Suisse : Récapitulation, 1978). Au regard de ces données, sur un effectif total de 1573 boursiers en Afrique, la part de la Côte d'Ivoire s'élevait à environ 5% de la part totale de l'Afrique. Quelle est la contribution de la Suisse au secteur portuaire en Côte d'Ivoire ?

-Le soutien de la Suisse au secteur portuaire

Au lendemain de son accession à l'indépendance, le gouvernement ivoirien a bénéficié d'une aide financière allemande qui s'élevait à 5 950 000 000 FCFA en 1968 (Touré, op. cit., p. 110). En effet, cette aide financière a été investie dans la construction du port de San-Pedro. Le port de San-Pedro participe aujourd'hui encore à la croissance économique

du pays. Ce projet a pour but non seulement de créer le libre-échange entre la Côte d'Ivoire et le reste des pays africains, mais aussi constitue pour la Côte d'Ivoire un pôle incontournable au niveau de la sous-région. Depuis sa construction en 1968 jusqu'en 2011, le port de San-Pedro rencontrait d'énormes difficultés notamment la réduction des hubs pour le ravitaillement des pays sous-régionaux. Pour faire face à ces problèmes croissants, la Mediterranean Shipping Compagny (MSC), une multinationale suisse basée à Genève, apporte des solutions mesurables. En effet, l'appui de la MSC au Port de San-Pedro vise à agrandir le port en vue d'accueillir des hubs de transbordement sous-régionaux. Dans l'atteinte des objectifs du gouvernement ivoirien, la MSC a financé conjointement avec le groupe émirati Bilal un plan d'investissement conformément à l'accord de partenariat signé en 2011. Les efforts mobilisés de la multinationale suisse se sont élevés à 122 000 000 000 FCFA. Cette contribution significative a permis au Port de San-Pedro de construire un nouveau terminal de conteneurs plus vaste que celui existant (PAA, Port d'Abidjan : vers de nouveaux horizons, 2016, p. 16). Cet appui se justifie par le fait que la MSC entend repositionner la Côte d'Ivoire sur le plan international et sous régional. Les résultats sont concluants, car de 1,8 million de tonnes en 2011, le volume du trafic du port de San-Pedro s'est progressivement accru pour atteindre 5 millions de tonnes en 2019. Cette augmentation considérable du volume démontre l'importance et l'impact des investissements réalisés par les opérateurs portuaires comme la MSC. En effet, ces investissements réalisés par les partenaires ont pour objectif d'améliorer les cadences de manutention et de la productivité globale des opérations, de contribuer à la compétitivité et l'attractivité de la place portuaire, d'accroître la fréquence et la rotation des navires au profit des chargeurs et de repositionner le port de San-Pedro comme le hub de transbordement sous régional (PAA, Allocution du PCA du Port Autonome de San-Pedro : Cérémonie officielle de mise en service de nouvelles grues mobiles au port de San-Pedro, 2021, p. 6). L'appui de la Suisse constitue ainsi un facteur majeur pour le développement voire la croissance économique du pays. La Suisse contribue aussi au développement de la Côte d'Ivoire au niveau multilatéral.

2.2 Au plan multilatéral

-La Suisse via l'ONU en Côte d'Ivoire

Face aux problèmes sécuritaires croissants en Côte d'Ivoire, l'Organisation des Nations unies a soutenu le pays à travers l'opération onusienne de maintien de la paix en Côte d'Ivoire dénommée Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). L'objet de l'ONU est de garantir la paix et la sécurité internationales. À l'issue de la crise au cours des années 2000, plusieurs pays partenaires ont aidé la Côte d'Ivoire à divers niveaux. Dans ce sens, la Suisse, partenaire de longue date de la Côte d'Ivoire, a soutenu divers projets de paix dans le pays. Dans ce sens, le 18 juin 2008, le contingent suisse de la Police des Nations unies a offert un générateur au Centre de Commandement Intégré (CCI) de Korhogo. Cette ville est située au Nord de la Côte d'Ivoire à 580 km d'Abidjan. En effet, cette action s'inscrivait dans le cadre d'un projet d'appui du gouvernement suisse aux forces de sécurité et de défense de Côte d'Ivoire en vue de combler le manque d'électricité. Dans cette perspective, douze (12) générateurs au total ont été distribués à hauteur d'un montant global de 30 000 000 de dollars, soit environ 19 409 460 000 FCFA aux CCI de Bouaké, Bouna, Boundiali, Danané, Man, Odiené et Vavoua (ONUCI, Le contingent suisse

de la Police des Nations Unies offre un générateur au centre de commandement Intégré de Korhogo). Cet appui vise à soutenir le gouvernement ivoirien dans la recherche de la paix et du renforcement de la cohésion sociale. Dans le système des Nations unies, la Suisse étend ses actions. Elle contribue aussi à la mise en œuvre des programmes de l'ONU Femmes en Côte d'Ivoire.

En 2010, la Suisse a apporté son soutien à ONU Femmes Côte d'Ivoire dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. L'ONU Femmes a pour mission de soutenir les organes intergouvernementaux comme la Commission de la condition de la femme dans l'élaboration des politiques et de règles mondiales visant à instaurer l'égalité de sexes. Dans cette perspective, l'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire et l'ONU Femmes Côte d'Ivoire ont mobilisé avec le soutien du ministère de la femme, de la famille et de l'enfant et la Ligue 1000 femmes par la remise de matériels à la plateforme de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles de Man et de Daloa autour du slogan « tolérance zéro ». La promotion du genre à l'ère de la mondialisation est l'une des préoccupations fondamentales des politiques de développement. En effet, on ne saurait véritablement parler de développement inclusif s'il existe encore de nos jours une inégalité dans la distribution des ressources. C'est pourquoi, Antonio Guterres invite tous les gouvernements à redoubler d'efforts pour éliminer ensemble la violence à l'égard des femmes et des filles d'ici à 2030 (ONU-Femmes, 2017:2). Quel est le soutien de la Suisse à l'Organisation mondiale de la santé (OMS)?

-La Suisse via l'OMS en Côte d'Ivoire

Créée en 1948, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est une organisation internationale qui œuvre dans le domaine de la santé mondiale et de la sécurité sociale. Depuis sa création jusqu'à nos jours, cette institution s'engage résolument dans la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles dans la plupart des pays du monde. Elle travaille avec plusieurs pays partenaires dont la Suisse. En effet, la coopération Suisse-OMS est axée sur les objectifs prioritaires des Nations Unies dans un contexte international où la plupart des politiques de développement des pays pauvres connaissent de plus en plus des difficultés face aux changements structurels survenus après la fin de la Seconde Guerre mondiale, et la montée en puissance des pays africains dans leur quête perpétuelle d'indépendance. Dans ce sens, la Suisse a mené diverses actions au sein de l'OMS.

La vingt-huitième Assemblée mondiale de la Santé a, en 1976, ouvert une fenêtre à une série de financements de projets dans divers pays. Les décisions de l'OMS ont confirmé les travaux amorcés depuis de nombreuses années et ont proclamé le nouveau rôle que cette organisation devra jouer à l'égard des pays membres dans le domaine du développement des personnels de santé grâce à la résolution WHA28.76 adoptée en 1975 pour la période 1976-1977 (OMS, "Activité de l'OMS en 1976-1977 : Rapport biennal du Directeur général à l'Assemblée mondiale de la Santé et aux Nations Unies" Actes officiels de l'Organisation Mondiale de la Santé, 243, 1978, p. 1). Elle a ainsi mis sur pied un programme qui vise singulièrement à regrouper tous les aspects du développement des personnels de santé, de la planification, de la production et de la gestion de l'administration sanitaire aux besoins réels des populations des pays en développement. Cela se justifie par le fait qu'au lendemain des indépendances de la plupart des pays

d’Afrique et d’Asie, les systèmes sanitaires souffraient d’un manque d’infrastructures, de personnels qualifiés et de l’insuffisance d’une politique nationale concernant les personnels de santé. Pour répondre aux besoins itinérants, l’OMS a procédé à la formation des personnels de santé des pays en développement en vue de relever les défis sanitaires. Le plan d’action concerté pour résoudre les problèmes croissants de gestion vise à identifier et à étudier divers problèmes opérationnels qui entravent le développement dans le domaine de la santé dans les pays en développement comme la Côte d’Ivoire, le Ghana, la Malaisie etc. (OMS, idem, p. 76). Ces pays ont bénéficié de l’appui technique des centres de formation et de recherche en immunologie comme Sao Paulo (Brésil), New Dehli (Inde), Nairobi (Kenya), Lausanne (Suisse) et Téhéran (Iran). Ce partenariat visait à dispenser des cours en anglais et en français sur les notions et les techniques modernes d’immunologie applicables aux maladies d’importance nationale en santé publique dans les pays au Sud du Sahara. Ce programme a permis de former 51 participants de 12 pays. Une autre action de la Suisse a retenu notre attention. Entre 1976 et 1977, l’OMS a lancé les phases II et III du programme de lutte contre l’onchocercose en Afrique.

Pour faire face à ce fléau, la Suisse a mis en place un programme de lutte contre cette maladie qui a touché près de 85 millions de personnes. Les pays concernés étaient le Niger, le Burkina, le Mali, le Togo, le Bénin, la Côte d’Ivoire et le Ghana (FF, Aide financière de fr. 18 millions au Fonds pour la lutte contre l’onchocercose en Afrique de l’Ouest (Programme OMS)., 1991, p. 2). Il vise à éliminer l’onchocercose en tant que maladie importante du point de vue de la santé publique et en tant qu’obstacle au développement socioéconomique de ces pays. Le montant total mobilisé pour la réalisation de cette initiative s’élevait à 18 000 000 de FCFA. Les résultats ont été satisfaisants. Sur 30 millions de personnes atteintes de la maladie, l’on se retrouvait à environ 1 250 000 de personnes infectées.

Conclusion

Face aux préoccupations complexes et aux enjeux de la globalisation, la coopération Suisse avec la Côte d’Ivoire aux niveaux bilatéral et multilatéral est une chance pour la Côte d’Ivoire. Les pays africains prennent de plus en plus conscience que la véritable indépendance passe sans doute par l’indépendance économique et le développement. Ils cherchent alors par le biais de ce « nouvel ordre économique mondial » à devenir progressivement, comme les autres, maîtres de leur choix en matières économique et politique (Ping, 2009, p. 34). Conscient de l’avenir de sa population, la Côte d’Ivoire renforce sa politique de développement à l’échelle internationale par le biais des organisations multilatérales. La Suisse a investi dans plusieurs secteurs en Côte d’Ivoire en vue de booster le développement de celle-ci. Cependant, au regard des défis mondiaux, la Côte d’Ivoire doit investir dans d’autres secteurs notamment l’économie numérique, la promotion de la démocratie et l’éducation de qualité. La présence de la Suisse sur le sol ivoirien à travers le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) constitue une opportunité pour la Côte d’Ivoire, car la recherche scientifique permet de trouver des solutions mesurables aux changements qui s’opèrent dans le contexte global de la mondialisation. Les pays africains doivent aussi promouvoir le marché africain à travers des produits « made in africa » selon leurs préférences ou l’utilité sociale et individuelle (Assidon, 2002, p. 22).

Références bibliographiques

- Anonyme. (s.d.). Discours de George Marshall (*Harvard, 5 juin 1947*). [En ligne], consulté le 18 juin 2018, URL: https://www.liceofalconebg.edu.it/files/BGPM02000L/prova_esabac_2011_storia.pdf
- Assidon, E. (2002). Les théories économiques du développement. Paris: La Découverte.
- Bundesblatt. (1951). Nationalrat: Kleine Anfrage Miville vom 4. April 1951: Antwort des Bundesrates. Berne: AFS, (E) 1301 (-), Nr. 054070.
- Bundesblatt. (1962). Übersicht nach Empfängerländern der Beanspruchung des Kredites für die bilaterale technische Zusammenarbeit im Jahre 1961. Bern: AFS, E 2005 (A), Nr. 30132.
- Charnoz, O., & Severino, J. M. (2007). L'aide au développement. Paris: La Découverte, Collection Repères.
- Cue-Rio, M. (2013). Une approche de l'aide publique au développement par le biais de ses objectifs chiffrés: examen de la définition des objectifs comme facteur explicatif de leur non réalisation. Paris: Université de Versailles.
- Dieter, F. (1982). Schweizer Geschichte: Ein historischer Abriss von den Anfängen bis zur Gegenwart. Zürich: Pro Helvetia.
- Feuille Fédérale. (1991). Aide financière de fr. 18 millions au Fonds pour la lutte contre l'onchocercose en Afrique de l'Ouest (Programme OMS). Berne: AFS, E 2001 (E), N° 57608.
- Feuille Fédérale. (1978). Boursiers formés en Suisse : Récapitulation. Berne: AFS, E 2005 (A), N°52295.
- Feuille Fédérale. (1974). Note A. M. M.HEIMO. Berne: AFS, E 2005 (A), N° 38674.
- Feuille Fédérale. (1979). Premier bilan du voyage du Chef du département politique au Nigeria, au Cameroun, en Haute-Volta, en Côte d'Ivoire et au Sénégal du 14 au 28 janvier 1979. Berne: AFS, E 2001 (E), N° 49311.
- Guex, S. (1999). La Suisse et les grandes puissances 1914-1945. Paris: Editions Droz.
- Hansen, H. & Tarp. F. (2000:375-398, décembre(3)). "Policy arena. Aid effectiveness disputed", 12(3). Journal of International Developemen .
- Kouassi, N. F. (2021). Contribution de l'Allemagne à la réalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD) en Côte d'Ivoire. Abidjan: Université Félix-Houphouët-Boigny.
- Minder, P. (1993). D'Helvetie en Congolie. Les prisonniers suisses au service de l'Etat indépendant du Congo et du Congo belge (1885-1914). Fribourg: Université Fribourg.
- OCDE. (2011). Coopération pour le développement: Rapport 2010. Paris: OCDE.
- OMS. (1978). Activité de l'OMS en 1976-1977 : Rapport biennal du Directeur général à l'Assemblée mondiale de la Santé et aux Nations Unies" Actes officiels de l'Organisation Mondiale de la Santé, 243. OMS.
- OMS. (s.d.). La Côte d'Ivoire, deuxième pays africain et premier francophone à recevoir des doses de vaccins via le mécanisme COVAX. [En ligne], consulté le 08 septembre 2020, URL: <https://news.un.org/fr/story/2021/02/1090442>

- ONUCI. (s.d.). Le contingent suisse de la Police des Nations Unies offre un générateur au centre de commandement Intégré de Korhogo. [En ligne], consulté le 10 septembre 2020, URL: <https://onuci.unmissions.org/le-contingent-suisse-de-la-police-de-l%E2%80%99onuci-offre-un-generateur-au-centre-de-commandement-integre>
- ONU-Femmes. (2017). Evaluation du Portefeuille-Pays : Rapport final d'évaluation version V5 Côte d'Ivoire 2014-2016. Abidjan: ONU-Femmes.
- PAA. (2021, avril 09). Allocution du PCA du Port Autonome de San-Pedro : Cérémonie officielle de mise en service de nouvelles grues mobiles au port de San-Pedro. Abidjan: PAA-Info Magazine.
- PAA. (2016). Port d'Abidjan : vers de nouveaux horizons. PAA-Info-Magazine.
- Page, S. (2019). Le Nigeria et la Suisse, des affaires d'indépendance. Commerce, diplomatie et coopération 1930-1980. Berne: Peter Lang.
- Ping, J. (2009). Et l'Afrique brillera de mille feux. Paris: L'Harmattan.
- Radelet, S. (2006). A Primer on Foreign Aid. Working Paper, 92: Center for Global Development.
- Rist, G. (1996). Le développement. Histoire d'une croyance occidentale. Paris: Presses de Sciences Po.
- Rochet, J.-J. (2001). Théories des relations internationales, 4ème Edition. Paris: Edition Montchretien.
- Touré, V. (2019). La politique allemande de développement en Afrique après la chute du mur de Berlin (1990-2018): cas de la Côte d'Ivoire. Abidjan: Université Félix Houphouët-Boigny.